

SERVICE CIVIQUE

Mission 6

Thématique : LOISIRS

Intitulé de la mission : Participer à la médiation et à l'organisation d'évènements festifs et associatifs

La commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne souhaite s'engager auprès des jeunes en leur proposant d'effectuer des services civiques au sein de ses services, sur des missions d'intérêt général, proches du public et sur des thématiques diversifiées.

La commune souhaite développer les évènements festifs et associatifs sur le territoire de la commune et animer l'action autour des différents intervenants (mairie, comité des fêtes, associations...)

Description

- Participer à l'organisation des différents évènements festifs et associatifs se déroulant sur le territoire de la commune, avec les élus concernés et les services municipaux,
- Trouver un fil conducteur entre toutes ces manifestations afin d'apporter une meilleure visibilité des animations, notamment estivales,
- Développer les animations toute l'année, sur l'espace public et dans la salle de fêtes,
- Coordonner les actions des intervenants, notamment du comité des fêtes, des diverses associations, des bars et restaurants et de la commune,
- Aider à l'accueil des artistes, des publics,
- Contribuer au développement de la communication autour de ces manifestations,
- Promouvoir les animations dans le village, auprès des habitants, des visiteurs, sur le marché du samedi
- Les horaires pourront être décalés, en soirées et week-ends.

Accompagnement

- Vous bénéficierez d'une formation préalable auprès des services communaux et intercommunaux ainsi que des élus en charge de ces thématiques,
- Vous agirez au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un tuteur chargé de vous accompagner dans votre mission et votre parcours d'engagement

Structure d'accueil

Mairie de Saint-Cézaire-sur-Siagne – 5 rue de la République – 06530 SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE Tel : 04.93.40.57.57 mairie@saintcezairesursiagne.fr Service des ressources humaines

Pré-requis

- Agé(e) de 18 à 25 ans au plus, le premier jour du service civique,
- de nationalité française, ressortissant de l'Union Européenne ou disposant d'un titre de séjour englobant les 12 mois précédant la signature du contrat,
- domicilié(e) à proximité du lieu de réalisation de la mission (pas d'hébergement assuré par la structure)
- disponible pendant 6 mois, n'ayant pas déjà accompli de service civique
- le sens du relationnel, des responsabilités, le sens de l'animation de la vie festive d'un village,
- dynamisme, prise d'initiative et créativité.

A partir du 03/05/2021 environ – Durée : 6 mois 30h/semaine

Le lieu de la mission est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ? non

La mission est-elle accessible aux mineurs dès 16 ans ? non

Date limite de dépôt des candidatures :

- dépôts des candidatures : jusqu'au 30 avril 2021
- elles devront être déposées sur le site "service civique"
- être accompagnées d'un CV précisant date de naissance et coordonnées (téléphone et courriel)